

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 17 SEPTEMBRE 2024

Le dix-sept septembre deux mil vingt-quatre à 18 heures 30, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.
Les membres du comité syndical présents : Jacques GAVROY, Bernard JUILLARD, Aimé PERRET, Gilbert QUEANT, Daniel AYMARD, Guy RATEL, Marc BOIS, Noëlle MAZZOTTA formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Noëlle MAZZOTTA

Date de Convocation : 3 septembre 2024

Membres en exercice : 8 Présents : 8

Votants : 8

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2024-023	Durée d'amortissement des unités de stockage d'énergie par batteries	<ul style="list-style-type: none"> approuve la proposition de fixer à 10 ans, au lieu de 15 ans initialement prévu, la durée d'amortissement des unités de stockage d'énergie par batteries 	Ordinaire	Unanimité
2024-024	Admission en non-valeur	<ul style="list-style-type: none"> considérant que la somme désignée ci-dessus est irrécouvrable, prononce son admission en non-valeur 	Ordinaire	Unanimité
2024-025	Recrutement d'un agent en CDD	<ul style="list-style-type: none"> Approuve le recrutement d'un agent en CDD à compter du 1er octobre et jusqu'à la fin de l'année 2024 pour accélérer la pose de compteurs Linky. Fixe la rémunération sur la base du NR90 échelon 1 de la grille des IEG actuellement en vigueur. Charge le Président des démarches administratives pour ce recrutement et l'autorise à signer le contrat de travail. 	Ordinaire	Unanimité

Le président,

Jacques GAVROY

